

2. Recueillir et étudier les rapports traitant de la formation des enseignants et recommander les mesures pouvant en améliorer la mise en oeuvre.
3. Recueillir et étudier les rapports sur l'envoi d'enseignants dans les divers pays du Commonwealth, où ils donneraient des cours dans les universités et autres établissements d'enseignement, et recommander les mesures pouvant en améliorer la mise en oeuvre.
4. Recueillir et étudier les rapports sur la formation technique, et recommander les mesures pouvant en améliorer la mise en oeuvre.
5. Recueillir et étudier les rapports sur la besogne du Comité de liaison et du Bureau de liaison pour l'éducation dans le Commonwealth, et indiquer l'appareil administratif paraissant indispensable à la future collaboration entre pays du Commonwealth.
6. Examiner l'éventualité d'une collaboration visant à élargir ou à compléter le programme des bourses d'études et de spécialisation en accordant des bourses dans les cas suivants:
 - (a) formation professionnelle de base que les étudiants ne peuvent obtenir dans leur pays d'origine
 - (b) études secondaires et supérieures sanctionnées par un diplôme universitaire dans les universités et collèges offrant des cours aux adultes
 - (c) études de pré-spécialisation dans les collèges techniques